



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CHAMBRE DES COMMUNES ADOTTE LE PROJET DE LOI SUR LE DROIT ÉGAL  
DU MARIAGE**

Val-d'Or, le 29 juin 2005 – La Chambre des Communes d'Ottawa a approuvé mardi soir un projet de loi légalisant le mariage des couples homosexuels, ce qui va permettre au Canada de devenir le troisième pays au monde à reconnaître le mariage gai. Le projet, qui divisait depuis plus de deux ans le pays, a été adopté par 158 députés contre 133 lors du vote en troisième lecture aux Communes. Il donne sans restriction accès au mariage aux couples homosexuels, un pas déjà franchi par les Pays-Bas, la Belgique (mais sans droit à l'adoption) et bientôt l'Espagne.

Le projet devra encore être entériné par le Sénat, une formalité attendue d'ici fin juillet, avant que la gouverneure générale Adrienne Clarkson, représentante de la reine Elizabeth II (chef de l'État canadien), lui donne force de loi.

Les membres de la Coalition d'aide aux lesbiennes, gays et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue remercient toutes les personnes qui ont défendu cette cause ainsi que nos leaders politiques qui ont eu le courage de maintenir le principe et de défendre la façon canadienne de faire les choses.

La ville de Rouyn-Noranda adhère à la Coalition d'aide aux lesbiennes, gays et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue

Au lendemain de l'adoption de la loi permettant le mariage des conjoints de même sexe, les élus municipaux estiment qu'il est temps que l'on appuie ces gens et qu'on fasse tomber les préjugés. Le maire Jean-Claude Beauchemin invite les autres municipalités de la région à faire de même.

« C'est extrêmement important cette ouverture aux autres et il y a encore beaucoup de préjugés. Nous pensons que c'est dépassés et nous on supporte depuis deux ans le colloque de cette coalition. Cette année on fait un pas de plus en adhérant à cette coalition et on invite les autres municipalités de la région à faire de même. »

- 30 -

Source : Coalition d'aide aux lesbiennes, gays et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue